

## Environnement | Limoges Métropole multiplie les actions pour réduire les déchets



Entre 2010 et 2020, Limoges Métropole avait pour ambition de réduire ses déchets de 10%. Depuis qu'elle est lauréate de l'appel à projet « Territoire zéro déchets, zéro gaspillage » lancé par le Ministère de l'Environnement en 2016, la Communauté urbaine a revu ses ambitions avec une baisse attendue de 15% jusqu'en 2025. De multiples actions ont été lancées sur l'agglomération, la dernière en date étant le déploiement de 200 bornes verre connectées « Cliiink » donnant droit à des points à chaque dépôt qui sont transformés en bons d'achats. Un succès immédiat.

Unique en Nouvelle-Aquitaine, le nouveau dispositif « Cliiink » a été lancé le 14 janvier, avec 200 bornes qui vont être équipées d'ici fin mars sur les 600 en place, dont 154 à Limoges et, au minimum, deux sur les dix-neuf autres communes de la CU. Limoges Métropole avait constaté un retard en matière de collecte du verre. En 2014, le bilan s'établissait à 24 kg par habitant et par an contre 30 kg pour la moyenne nationale. Si la collecte a progressé de 2 kg en cinq ans, des efforts restent à faire pour atteindre voire dépasser ce poids de référence. « L'objectif est d'augmenter la collecte de 20% en incitant les gens à rapporter les bouteilles, bocaux et pots de yaourt précis, Jean-Noël Joubert, conseiller communautaire, chaque fois qu'un contenant en verre est déposé dans un conteneur équipé avec Cliiink, la personne est créditée d'un point sur une carte ou sur une appli à télécharger. Ce point transformé en bons d'achat ou dons à des associations. » L'éco-organisme Citeo a accordé une aide de 200.000 €, le coût de fonctionnement est évalué à 20.000 € par an. Les secteurs où la collecte est à la traîne seront équipés en priorité. « Le but est d'inciter de nouveaux habitants à trier, ajoute-t-il, on peut pourquoi pas imaginer que des jeunes ramassent dans les fossés des bouteilles pour gagner rapidement 200 points. » Le succès est déjà au rendez-vous puisque seulement dix jours après le lancement, 3.000 comptes avaient été créés. « D'après Citeo, c'est vraiment exceptionnel signale Mathieu Jarry, directeur de la propreté, Grenoble n'a enregistré que 6 000 comptes en un an avec 140 bornes. » Autre moyen de réduire les déchets à la source, le réemploi. Des bennes dédiées sont en service dans trois déchetteries de Limoges et celle de Couzeix pour collecter des objets pour leur offrir une seconde vie. L'association d'insertion ALEAS se charge de leur redonner un coup de jeune pour les revendre dans sa ressourcerie. Un magasin inversé a même été ouvert sur la nouvelle déchetterie, rue Kennedy, depuis mai dernier pour déposer des objets ou en récupérer. Depuis un an, la plate-forme « je donne, je vends » est en ligne pour donner ou vendre des potentiels déchets. « C'est Le Bon coin de la CU pour se débarrasser de ses objets inutiles, les troquer entre voisins et utiliser finalement ces déchets en puissance, par exemple, le pot de peinture acheté en trop. » Le prix de vente d'un objet est plafonné à 25 €.

Des subventions pour 2 000 foyers

La réduction des déchets verts est aussi une préoccupation. Depuis un an, la CU accorde une subvention pour supprimer les haies de thuyas, lauriers ou cyprès, couvrant 50% des travaux d'arrachage (limitée à 400 € par foyer). Quelques 163 foyers ont arraché leur haie, l'an dernier, seuls six l'ont replantée avec des végétaux locaux. Des subventions ont également été allouées pour l'achat de tondeuses mulching (37) et de broyeurs de branches (140). Des broyeurs sont également prêtés (713) et une prestation de broyage à domicile proposée à 15 € de l'heure (430). Le compostage de déchets est aussi en phase de croissance. Remboursés à 50% jusqu'en 2015, les composteurs sont depuis distribués gratuitement, ce qui a permis d'en déployer 10 655 sur la CU. Le taux de couverture est de plus de 20% sur l'habitat pavillonnaire avec l'idée d'arriver à 100% sur les pavillons neufs. Autre déchet dont le recyclage est impossible, les couches jetables. Pour limiter leur nombre (900 kg de déchets générés par bébé), 120 kit couches lavables ont été remboursés, un chiffre qui a doublé en un an.

## Les bio-déchets en ligne de mire

La réduction des bio-déchets est un enjeu majeur avec, là encore, un potentiel très important, particulièrement pour les familles vivant en appartements. Ainsi, 207 composteurs collectifs ont été disposés sur les espaces verts publics, dont 80 en pied d'immeubles, et des collectes pourraient être programmées sur les sites ne pouvant être équipés. « Nous venons de postuler à un appel à projet de l'Ademe et de la Région pour expérimenter les collectes avec l'ambition de diminuer la collecte d'ordures ménagères destinées à l'incinération précise le directeur, la subvention équivaldrait à 70% du budget engagé sur trois ans, nous espérons être retenus. » Actuellement, la collecte des ordures ménagères atteint 226 kg par an et par habitant, la CU voudrait l'abaisser à 185 kg en récupérer une bonne part de bio-déchets et d'emballages non encore triés. Adopter un couple de poules est une autre solution écologique pour se débarrasser facilement de ses restes de repas. Un gallinacée en engendrement 150 kg par an pondra 200 œufs en moyenne. La CU rembourse 5€ par poule et 50% du prix du poulailler (50 € maximum). Près de 180 familles ont opté pour cette solution. « Pour la totalité de ses actions, la CU a remboursé 60.000 € aux usagers à 2000 foyers en 2014 », annonce Mathieu Jarry.

## Un centre de tri plus performant

Au mois de mai, le nouveau centre de tri ouvrira à Beaune-les-Mines et participera également à cette démarche de traitement sélectif. Le site sera modernisé, agrandi et équipé d'une nouvelle chaîne de tri plus performante pour recevoir différentes familles de plastiques grâce à un investissement de 15 millions d'euros. « Un nouveau partenaire Evolis 23 nous a rejoints signifié Jean-Noël Joubert, les déchets de la moitié de la Creuse y seront traités, ce qui sera nouveau, et il sera enfin possible de trier les films plastiques, pots de yaourts et barquettes au lieu de les incinérer. Le tri devrait donc être amélioré et le tonnage entrant à l'usine d'incinération revu à la baisse. » La population a pris de conscience de la nécessité de réduire ses déchets à la source mais la CU poursuit ses efforts afin d'informer les habitants sur les équipements mis à leur disposition. Néanmoins, des dépôts sauvages de déchets et d'encombrants sont régulièrement constatés dans les bois des communes rurales alentours ou dans les rues du centre-ville de Limoges. Chacun peut, à son niveau, apporter sa pierre à l'édifice pour maintenir la propreté de son cadre de vie et le transmettre aux générations futures.

Corinne Merigot

Crédit Photo : Corinne Méri

Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 30/01/2015

[Url de cet article](#)